

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

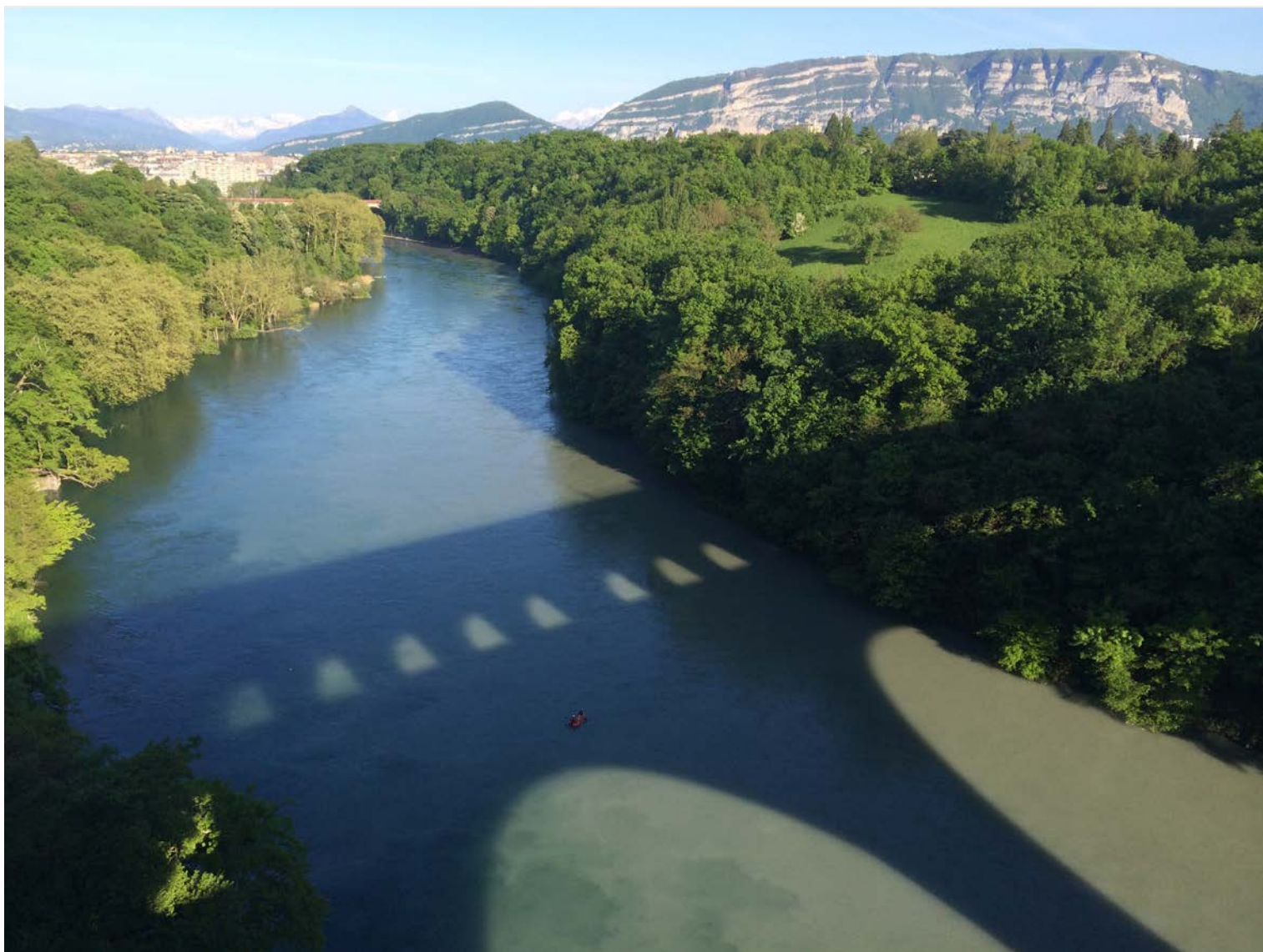
DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE (DT)  
OFFICE CANTONAL DE L'EAU (OCEau)

Avril 2024



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Ombre du pont Butin sur le Rhône

### **Impressum**

Graphisme: [mostra-design.com](http://mostra-design.com)

Rédaction: Office cantonal de l'eau

Coordination: Guillaume Marsac, Maya Egli, Nathalie Krähenbühl - Office cantonal de l'eau

Crédits photos: Office cantonal de l'eau / © M. Hernandez p.14 / © O. Zimmermann p. 21

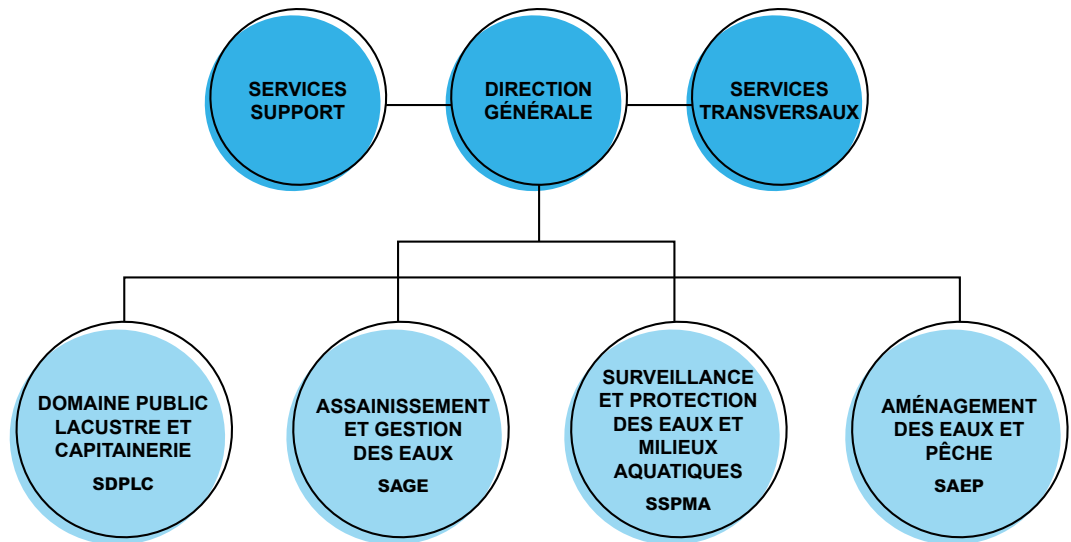
Couverture: © Victor Ammann, crue exceptionnelle de l'Arve, novembre 2023



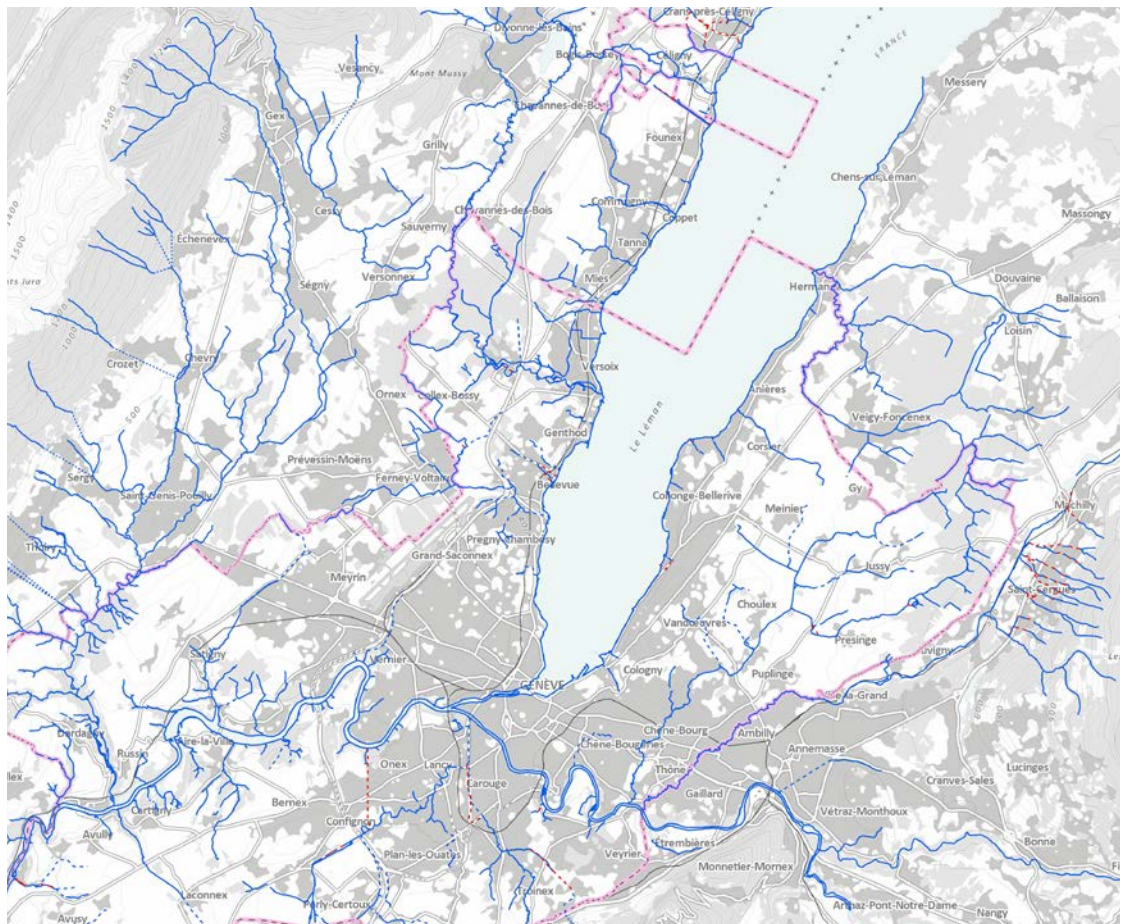
# SOMMAIRE

<b>ORGANIGRAMME DE L'OCEAU</b>		<b>SERVICES SUPPORT</b>	
<b>CARTE DES COURS D'EAU</b> .....	<b>4</b>	Coordination des préavis .....	20
<b>MOT DU DIRECTEUR</b> .....	<b>5</b>	SIÉau .....	20
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>	Conseil juridique .....	21
<b>CHIFFRES CLÉS</b> .....	<b>7</b>	Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) .....	21
<b>AXES</b>		Révision de la grille tarifaire de l'eau potable .....	21
Observation & évaluation des systèmes aquatiques (quantité et qualité) .....	8	Services généraux .....	22
Préservation des eaux (masses d'eau) & du vivant .....	9	<b>BILAN ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>23</b>
Vulgarisation & sensibilisation au respect, usages et bienfaits de l'eau .....	10		
Animation & coordination territoriale par bassin versant .....	11		
Renaturation du lac, des cours d'eau et d'autres éléments de la trame bleue .....	12		
Sécurisation des personnes et biens contre les dommages dus à l'eau .....	13		
Valorisation de l'eau dans l'espace urbain .....	14		
Gestion des ressources aquatiques .....	15		
Approvisionnement & assainissement de l'eau domestique par temps normal et en crise .....	16		
Régulation & exploitation (énergie, chaleur, fraicheur, irrigation, industries) .....	17		
Utilisation des eaux publiques .....	18		
Coopération & solidarité transfrontalière et internationale .....	19		

## ORGANIGRAMME DE L'OFFICE CANTONAL DE L'EAU



## CARTE DES COURS D'EAU





## MOT DU DIRECTEUR

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous tenez entre les mains un objet rare, l'objet d'une première fois! En effet, après plusieurs années d'hésitation et d'attente, l'office cantonal de l'eau a décidé de se doter d'un rapport d'activité. L'objet est modeste certes, mais il est dense! Comme l'eau! Et justement, comme cet élément naturel gagne en actualité, il est apparu nécessaire d'ouvrir un nouveau vecteur d'information sur une partie de sa politique publique. L'eau murmurait à l'ombre de son lit, il est temps de lui donner une voix plus claire.

Pour poursuivre sur la métaphore de l'eau, un tel rapport permet de montrer un peu plus des parties souvent invisibles, souterraines, voire sous-marines, qui se cachent dans les activités d'une administration en charge de l'eau sous (presque) toutes ses formes. En effet, avec près de 40 métiers et formations de base différents, la centaine de personnes travaillant à l'office déploie des compétences et des fonctions aussi diverses que la régulation, la surveillance, l'inspection, le préavis, l'évaluation, la décision, l'analyse juridique, la planification financière, la comptabilité, l'animation, la sensibilisation, la gestion de projet, la construction, la gestion de crise, la communication, la géomatique, etc. Proposer un rapport d'activité, c'est aussi faire honneur à toute cette énergie qui s'organise positivement autour d'un bien commun et d'une motivation de service public.

Or, tout ne peut pas être relaté et ce rapport condensé sur 24 pages est l'illustration parfaite du dicton: «Choisir c'est renoncer». 2023 ayant vu l'aboutissement d'une stratégie cantonale de l'eau, le rapport en reprend les 12 axes stratégiques pour présenter les points saillants de cette année. Parmi ces derniers se trouvent autant des actions menées spécifiquement sur 2023 que des tâches de plus longue durée mais pour lesquelles 2023 a été particulière.

Sur le plan de la conduite de l'office, il faut relever l'aboutissement d'une nouvelle organisation avec la mise en place quasiment synchrone d'une nouvelle équipe de direction avec des managers à la tête de 4 services recomposés.

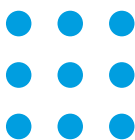
Sur le plan du territoire et du contexte climatique, l'année 2023 nous aura poussés dans nos retranchements quant au manque d'eau avec une deuxième sécheresse estivale consécutive et des crues importantes à la fin de l'automne sur l'Arve.

Sur le plan des usages de l'eau, un travail important visant à concrétiser un approvisionnement en eaux brutes pour l'irrigation agricole est sérieusement enclenché, alors que la promotion de la gestion optimale des eaux pluviales continue d'être promue activement dans la démarche «Eau en Ville». La campagne «OH MON EAU!» a été renforcée par 2 volets concernant le respect des milieux aquatiques et la consommation quantitative de l'eau; un programme eco21 a démarré en coordination avec SIG.

Au sein des bassins-versants et au bord des cours d'eau, une mention particulière concerne le Rhône, l'Aire et la Drize. En effet, pour le premier, les mesures d'assainissement des ouvrages hydroélectriques sont devenues réalité grâce à la nouvelle passe à poissons du Seujet et à la réduction des éclusées. Du côté de l'Aire, l'aboutissement d'une image directrice a renforcé la gouvernance entre le DT et les communes et les premiers travaux de remise à ciel ouvert de la Drize dans le PAV ont démarré.

Après ce court extrait thématique, espérons que vous aurez le même plaisir à découvrir ce que fait l'office cantonal de l'eau en coopération avec ses nombreux partenaires que la direction générale a à le conduire. La difficulté d'un rapport d'activité étant de ne pas ressasser d'année en année, celui-ci l'évite fondamentalement puisque c'est le premier d'une série qu'il faut souhaiter longue et diversifiée. En veillant à garder un bon débit et à subir le moins de sécheresses possibles, souhaitons le meilleur à cette ressource qui gratifie notre territoire et inspire nos projets. Santé et bonne lecture.

**Gilles Mulhauser**  
Directeur général



## INTRODUCTION

L'office est conduit par une direction générale assortie de services support (services généraux, SIEau, coordination des préavis, conseil juridique), et d'unités/fonctions transversales (stratégie et territoire, régulation et usages, solidarité internationale, sensibilisation, coordination transfrontalière) reposant sur 4 services-métiers.

**Le service du domaine public lacustre et de la capitainerie (SDPLC),**

**Le service de l'aménagement des eaux et de la pêche (SAEP),**

**Le service de l'assainissement et de la gestion des eaux (SAGE),**

**Le service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiques (SSPMA).**

L'équipe de direction de l'office est composée du directeur général, de son adjoint, de la responsable des services généraux, et des 4 responsables de services. La conduite de l'office est assurée lors de la séance de conduite organisationnelle et managériale (SCOM) composée de l'équipe de direction de l'office, d'invités-ées des services supports du département (RH et SCE) et de la secrétaire générale adjointe en charge de l'environnement. Cette séance est bi-hebdomadaire.

La coordination technique métier est assurée lors de la séance de conduite opérationnelle et de projets (SCOP) qui est composée de l'équipe de direction, de chefs de projets et de chefs de secteur. Cette séance a lieu mensuellement.

En complément de cette organisation, deux cellules de collaboration transversale ont été instituées depuis le début de la réorganisation de l'office en 2021. Il s'agit de la cellule monitoring (CM), dont le rôle principal est d'évaluer les points qualitatifs et quantitatifs les plus sous pression sur le canton à partir de notre monitoring et de proposer des solutions. La cellule projet (CP) a pour objet le suivi des projets transversaux et prioritaires interservices.

### NOTRE MISSION

L'office cantonal de l'eau (l'OCEau) contribue à respecter l'eau, à la vivifier et la partager pour soutenir le vivant par des actions cohérentes, coordonnées et efficaces fédérant les différents acteurs de l'eau et sensibilisant le public à l'importance d'une utilisation consciente, mesurée et rationnelle de l'eau.



Excursion annuelle de l'office, septembre 2023

### NOTRE VISION

En 2028, en fin de législature :

- l'OCEau aura porté la Politique Publique de l'Eau (PPEau) comme une composante structurante des politiques territoriales, climatique, de santé publique et de gestion des ressources naturelles ;
- l'OCEau jouera un rôle central et facilitateur dans la politique transfrontalière de l'eau ;
- l'OCEau affirmera son positionnement et son rôle de régulateur auprès des acteurs partenaires que sont les communes, SIG et les collectivités françaises ;
- l'amélioration des composantes vivantes et sociales de l'eau sera systématiquement prise en compte ;
- la culture de l'OCEau favorise la transversalité et la collaboration afin d'offrir des prestations de qualité aux citoyens-nes.

### NOS VALEURS

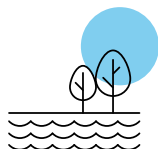
Les valeurs sont les dénominateurs communs de tous les collaborateurs-trices de l'OCEau. Ils y adhèrent, les promeuvent et les valorisent. Elles guident leurs actions dans le travail quotidien et soutiennent les prises de décision et les choix tant stratégiques que techniques.

Les principales valeurs de l'OCEau, issues de la communauté des managers de l'office entre 2021 et 2023 sont :

**LA VALORISATION DU VIVANT**  
**LA COLLABORATION BIENVEILLANTE**  
**L' AUTONOMIE MOTIVANTE**



## CHIFFRES CLÉS



**341** km de cours d'eau



**5 000** préavis pour toutes les entités OCEau

**111** mises à jour du cadastre du réseau d'assainissement des eaux (CRAE)



**27** communiqués de presse



**180** entreprises sensibilisées à la protection des eaux



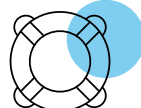
**65** places d'amarrages libérées pour attribution fin 2023

**310** projets d'assainissement et d'infrastructures publiques accompagnés

**1 030** m<sup>3</sup>/s crue de l'Arve temps retour 200 ans!



**95** collaborateurs-trices



**6** estacades entièrement remises à neuf à Port Choiseul

**1** nouvelle passe à poissons inaugurée

**160** jaugeages  
**4 000 000** données de débit

**2 300** pêcheurs amateurs (Léman, rivières et étangs)

**14** pêcheurs professionnels



**5 065** kg de truites farios et lacustres adultes relâchés

**18 914** alevins et truitelles relâchées dans nos rivières

**13 000** truitelles lacustres relâchées dans le Léman



**16** recours rejetés  
**5** recours pendants  
**2** recours admis

**600** demandes d'achat



**7 500** parcelles sollicitées pour un contrôle ou une mise en conformité sur 49 000 parcelles bâties





## AXE 1 OBSERVATION & ÉVALUATION DES SYSTÈMES AQUATIQUES (QUANTITÉ ET QUALITÉ)

L'OCEau effectue des mesures régulières pour évaluer la santé des cours d'eau et du lac. Leur bonne qualité est gage de santé, tant pour nous que pour les écosystèmes qui nous entourent. Le [diagnostic](#) établi à partir des paramètres chimiques, de l'hydrologie, l'hydrométrie, la biodiversité et l'écotoxicité est utile pour orienter la politique publique de l'eau.

### Rivières du secteur Allondon-Mandement diagnostiquées

L'Allondon et ses affluents, le ruisseau des Charmilles et le nant du Châtelet ont fait l'objet de 12 campagnes d'analyses en 2023. L'étude des algues microscopiques sensibles aux polluants, les diatomées, ainsi que des macro-invertébrés aquatiques atteste d'un bon ou très bon état écologique sur la plupart des cours d'eau.

Les indicateurs chimiques indiquent des pressions encore marquées, issues des activités anthropiques, notamment domestiques sur le Roulave et le nant du Châtelet. Des pressions agricoles sont également présentes dans l'ensemble de ce bassin versant. Les nants des Charmilles, Châtelet et Ecra, ainsi que le ruisseau du Lion devront être sujets à des actions correctives.



Algue diatomée benthique *Craticula cuspidata*

### Suivi du lac et des plages

Le Léman a fait l'objet d'un suivi mensuel au centre du Petit Lac (point GE3) pour la physico-chimie et la biologie. Un suivi des néozoaires a été mené pour la première fois sur deux stations (Versoix et quai de Cologny) et sera désormais annuel. D'avril à octobre, les 33 plages et accès au lac sont surveillés pour vérifier la [qualité sanitaire des eaux de baignade](#).



Prélèvements de macrozoobenthos dans le littoral lémanique

### PFAS dorénavant mesurés dans les cours d'eau genevois

Le laboratoire a développé une nouvelle méthode d'analyse des PFAS dans les eaux. Désormais une vingtaine de paramètres peuvent être suivis en routine et ajoutés à l'évaluation des rivières et du lac.

### Mesures hydrométriques et gestion du risque inondation

Le secteur hydrométrie assure le suivi en temps réel de pluies et débits. Cela permet d'anticiper les crues et proposer les mesures de protection nécessaires, comme la fermeture des ponts lors des crues exceptionnelles de l'Arve fin 2023. Les stations hydrométriques « Marais-Combette » et « Eau Morte » ont été remises en fonction en 2023 pour répondre aux préoccupations concernant la disponibilité de la ressource en eau.

### Autocontrôle des réseaux d'assainissement

L'autocontrôle du réseau d'assainissement des eaux usées se renforce, en collaboration avec SIG. De nouveaux indicateurs quantifient les flux d'eaux usées déversées dans la nature. Des mesures permanentes sur le réseau corrigent les données et renforcent la fiabilité de la surveillance du système d'assainissement. Le rapport de l'exercice précédent souligne l'augmentation des charges polluantes entrant dans les stations d'épuration, mais les performances de traitement restent bonnes et respectent les normes de rejet dans les cours d'eau.



## **AXE 2 PRÉSERVATION DES EAUX (MASSES D'EAU) ET DU VIVANT**

**Déployer des actions conservatoires de préservation ou de remédiation pour garantir la pérennité de la qualité et de la quantité d'eau fait partie des missions fondamentales de l'OCEau. Les pressions sont multiples et nous invitent à identifier les secteurs nécessitant des actions prioritaires et à les mettre en œuvre.**

### **Allondon et Drize, des mesures exceptionnelles pour sauvegarder la vie aquatique**

Sécheresse et canicule ont mis la vie aquatique sous pression durant l'été 2023. Sur l'Allondon, un secteur très sensible de la rivière a été mis à ban plusieurs semaines afin d'offrir une zone refuge aux espèces les plus fragiles, dont les truites fario et ombres communs. Sur la Drize, de l'eau du réseau a été injectée pendant plusieurs semaines pour préserver la vie qui risquait de disparaître dans une grande partie amont du cours d'eau.



Truite mâle 48 cm capturée dans la Drize en amont de Troinex

### **Aire, une pollution chronique résolue avec l'implication des maraîchers-ères**

Suite à des investigations poussées sur l'alimentation de l'ancien canal, l'OCEau a pu détecter et remonter à la source d'une pollution chronique qui terminait dans l'Aire. Il s'agissait d'une fuite provenant d'une installation de distribution de solution nutritive nichée sous un ensemble de serres de production hors-sol.

La réaction rapide et volontaire des maraîchers-ères a permis de résorber cette fuite et ainsi de stopper un apport au cours d'eau.

### **Contrôles des biens-fonds privés dans le contexte LCI et LEaux-GE**

Par sa présence sur les chantiers LCI (loi sur les constructions et installations), l'OCEau a effectué 200 contrôles en phase chantier et 20 en fin de travaux, et a permis l'identification et la suppression de 11 pollutions potentielles. Par le travail mené pour garantir la qualité des rejets d'eau sur les chantiers, l'OCEau contribue de manière transversale à libérer 0,8 ETP à l'inspection environnementale des chantiers (SIEC) qui traite les problématiques environnementales au sens large.

Pour les mises en conformité des installations privées de gestion et d'évacuation des eaux dans le contexte des chantiers publics de mise en système séparatif, des mandats de contrôle à des entreprises spécialisées ont permis la réalisation de 248 parcelles. Malgré le retard accumulé sur la gestion des délais échus, 310 certificats de conformité ont été délivrés en 2023.

### **Pollutions accidentelles : le SIS et l'OCEau renforcent leur action**

Une pollution ponctuelle est susceptible de provoquer une brusque détérioration de la qualité de l'eau, pouvant parfois entraîner une mortalité des espèces aquatiques. La nature imprévue et soudaine de ces pollutions implique une forte réactivité de tous pour détecter la pollution et alerter les pompiers (au 118). Une bonne gestion de ces pollutions permet de préserver l'environnement, la ressource en eau, mais également l'intégrité des infrastructures d'assainissement ainsi que la sécurité des habitants du territoire. Le chiffre annuel de pollutions ponctuelles pour lesquelles l'office est contacté par le Service d'incendie et de secours (SIS) est d'environ 50 par an et reste constant ces dernières années.

En 2023 le SIS et l'OCEau ont décidé de renforcer leur partenariat pour appuyer la montée en puissance du SIS, premier acteur à intervenir sur les lieux. Des outils communs ont été développés, des formations et partages d'expérience ont eu lieu et se poursuivront en 2024.

Ces démarches doivent permettre d'identifier rapidement les pollutions et remonter à leur source pour mieux les traiter.



### AXE 3 VULGARISATION & SENSIBILISATION AU RESPECT, USAGES ET BIENFAITS DE L'EAU

**Le programme sensibilisation nature a pour objectif de créer un lien profond entre la population genevoise et la nature, en particulier par le biais d'activités sur le terrain en contact direct avec les milieux. L'OCEau a mené à ce titre en 2023 différents projets sur le thème du lac et des cours d'eau.**

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, plusieurs classes d'écoles primaires ont pu bénéficier d'animations nature au bord du lac, afin de découvrir les richesses naturelles du Léman et être sensibilisées aux bons gestes à adopter afin de préserver ce milieu. Ces activités se sont déroulées en marge de la manifestation Exp'Eau, qui a réuni les acteurs-trices associatifs et institutionnels au pavillon Sicli pour informer la population sur les enjeux de l'eau.

Durant le printemps, la phase pilote du projet «A la découverte du Léman» a été réalisée avec une classe primaire de Meyrin sur le lac et ses rives, à bord des nacelles du DT. Mis en place par l'OCEau en collaboration avec le DIP, ce projet a pour but de faire découvrir aux élèves la biodiversité du Léman et développer chez eux un lien sensible avec ce milieu.

Le Léman a également célébré cette année, un anniversaire particulier : les 60 ans de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL). A cette occasion, une journée d'échange a été organisée à Prangins, avec comme objectif de créer un dialogue entre les parties prenantes de la CIPEL et la jeunesse. Le canton de Genève, via l'OCEau, s'est penché sur le thème des émotions et du lien entre la population et le lac. Grâce à une collaboration fructueuse avec l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), quatre ateliers au bord du lac ont pu être organisés pour deux classes du cycle d'orientation.

Du côté des rivières, la région de la Seymaz a accueilli en juin deux « Journées scolaires Seymaz » de sensibilisation, sur l'initiative de Claire Gabioud, médiatrice scientifique indépendante, en collaboration avec l'OCEau. Ce projet a pour objectif de sensibiliser les classes primaires de la région à la rivière. Au travers d'un rallye préparé sous forme d'une balade autour du cours d'eau, les élèves ont pu découvrir la biodiversité de la région et les enjeux de la renaturation.

Dans la même continuité, pour permettre à la population de mieux connaître et apprécier les cours d'eau du canton, le site [dansmaNature.ch](https://dansmaNature.ch), portail cantonal de référence lancé par l'Etat de Genève en 2021, a été enrichi au printemps par deux propositions de balades le long de la Versoix (urbaine et sauvage). Ces itinéraires, agrémentés d'explications et d'images présentant des points remarquables, ont été présentés et testés avec le public sur le terrain à l'occasion de la Fête de la nature. Un mandat est en cours pour offrir des balades similaires pour les principales rivières du canton d'ici l'automne 2024.

A noter que les activités de sensibilisation sur le terrain ont été menées cette année par une équipe d'animateurs-trices nature enrichie par trois nouveaux collaborateurs-trices du service travaux et entretien de l'OCAN.

En matière de sensibilisation, il est important également de faire prendre conscience à la population d'économiser notre ressource en eau potable. Genève, avec son lac, bénéficie d'une importante ressource en eau douce. Mais l'opulence n'est plus, et nous devons veiller à faire changer les mentalités en termes de m<sup>3</sup> d'eau utilisés par an et par consommateur-trice. C'est pourquoi l'office a initié en 2023 le programme éco21 Eau dont le portage doit être confié à notre partenaire SIG, au même titre que les programmes éco21 énergie ou déchets.



[Campagne de communication OH MON EAU!](#)



## AXE 4 ANIMATION & COORDINATION TERRITORIALE PAR BASSIN VERSANT

**Le bassin versant d'un cours d'eau étant à la fois le lieu de processus hydrologiques, mais également le lieu de vie d'espèces humaines et non humaines exerçant et subissant des pressions, se partageant des écosystèmes, des ressources et des usages, l'unité de l'hydrologie se doit de devenir une unité de territoire au sein de laquelle une gouvernance est organisée. L'enjeu est d'autant plus important que les dérèglements climatiques et l'augmentation de la population et des emplois engendreront des pressions croissantes. Quatre bassins versants font actuellement l'objet d'une gouvernance spécifique: le Rhône, l'Arve, l'Aire et le Nant d'Avril.**



Renaturation de l'Aire à Perly-Certoux

Le Rhône et l'Arve bénéficient d'une commission consultative depuis 2011, permettant un échange entre représentants-tes des communes, des utilisateurs économiques et des milieux de protection de l'environnement. Initialement instaurée pour accompagner les exploitants des barrages sur le Rhône dans la gestion des sédiments, son périmètre s'est élargi à d'autres aspects tels que l'assainissement des éclusées, l'impact des ouvrages hydroélectriques sur la migration piscicole et la protection contre les crues du Rhône et de l'Arve. En 2023, la commission s'est réunie quatre fois et s'est également penchée sur la problématique des accès publics au Rhône et des multiples signalisations destinées au public.

Constatant un besoin accru de coordination entre les différentes politiques publiques concernées par l'eau, une «plateforme des acteurs de l'eau» a été créée en 2022, sous le pilotage de l'OCEau. Cinq offices et une direction du département du territoire y participent (OCEau, OCEV, OCAN, OCEN, OPS et DDC), un service du DSM (SCAV) et deux directions exécutives de SIG. De nombreux sujets ont été abordés en 2023, lors de cinq séances, dont la «stratégie cantonale eau» portée par l'OCEau, des projets d'hydrolienne, la certification des installateurs sanitaires, un projet d'agrandissement d'une usine hydroélectrique sur l'Arve ou encore d'usages croisés de l'eau.

L'Aire fait l'objet d'une gouvernance à trois niveaux, politique, technique et thématique, tous pilotés par l'office cantonal de l'eau, en coordination avec les offices cantonaux de l'agriculture et de la nature et de l'urbanisme. Sont associées six communes riveraines genevoises (Bernex, Confignon, Lancy, Onex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates), la Communauté de Communes du Genevois et des associations locales ou cantonales de protection du patrimoine et de l'environnement.

Une image directrice du Vallon de l'Aire a été élaborée pour le compte de neuf maîtres d'ouvrage (les trois offices et six communes précitées), visant à proposer une vision, des principes d'organisation et un plan d'actions permettant sur le long terme d'assurer un équilibre entre pressions, usages et préservation des nombreux services écosystémiques du Vallon. En parallèle, un travail approfondi a été mené avec les agriculteurs-trices du secteur.

Un groupe de travail sur la qualité et la quantité des eaux de l'Aire a permis une coordination et une activation, à échelle transfrontalière, de nombreuses actions menées par différents acteurs.

Le bassin versant du Nant d'Avril a fait l'objet d'une charte (2020) et d'une gouvernance pilotée par le WWF (2021-2022), en collaboration avec l'OCEau. 2023 a été consacrée à un bilan sur les actions de la gouvernance, dans la perspective d'une reprise par l'OCEau du dossier courant 2024. Contrairement au bassin versant de l'Aire, la gouvernance du Nant d'Avril intervient en amont de la renaturation du cours d'eau et s'attachera à lui offrir, notamment, de l'eau en suffisance et de bonne qualité.



## AXE 5 RENATURATION DU LAC, DES COURS D'EAU ET D'AUTRES ÉLÉMENTS DE LA TRAMÉ BLEUE

En 2023, le service du lac, de la renaturation et de la pêche (SLRP) est devenu le service de l'aménagement des eaux et de la pêche (SAEP), élargissant ainsi ses domaines d'intervention avec l'hydrologie et l'hydrométrie. Cette évolution a été marquée par une série de chantiers de renaturation, visant à restaurer la biodiversité et la qualité écologique des cours d'eau et du lac. Parmi ces chantiers, on compte l'aménagement d'une roselière de 5000 m<sup>2</sup> sur le quai de Cologny, le reboisement de plus de 2 km de berges le long de l'Aire, et la renaturation de tronçons de rivières sur la Seymaz et le Nant des Charmilles.



Roselière de 5000 m<sup>2</sup> sur le quai de Cologny

Ces efforts ont également concerné les berges du Rhône, où à la suite des mesures de protection contre les inondations de l'usine Firmenich, des travaux de renaturation ont été réalisés, favorisant ainsi la restauration de l'habitat naturel et recréant un corridor biologique le long de la berge droite du Rhône. Le financement de ces projets a été assuré par le fonds cantonal de la renaturation des cours d'eau du canton de Genève.

Par ailleurs, d'autres initiatives ont été lancées, telles que l'aménagement d'un ponton de baignade à Cologny et la remise à ciel ouvert de la Drize dans le quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV). Ce dernier projet s'inscrit dans une démarche de reconquête des espaces naturels au cœur de l'urbanisation, permettant ainsi à la population de renouer avec la nature en milieu urbain.

En parallèle, des études de faisabilité ont été menées pour étudier de nouvelles actions de renaturation dans le secteur « La Colline » sur la Seymaz.

Le projet de port, plage et renaturation du Vengeron continue à avancer, avec une décision favorable rendue par le Tribunal Administratif de Première Instance (TAPI) en 2023. C'est maintenant à la Cour de Justice de se prononcer sur ce projet. La décision est attendue pour 2024.

Dans une perspective à plus long terme, le programme de renaturation des cours d'eau prévoit des actions ambitieuses, telles que l'utilisation innovante de la nappe de Lully pour soutenir les débits d'étiage. La mise en œuvre de notre programme vise à restaurer la qualité des milieux aquatiques et à préserver la biodiversité locale. En effet, la réalisation des actions proposées dans le 7<sup>ème</sup> programme de renaturation devrait permettre, entre autre, de renaturer plus de 4 km de berges d'ici 2028 et de rétablir un débit minimum de 40l/s dans l'Aire en période d'étiage, contribuant ainsi à la préservation du lac et des rivières du canton de Genève.



Renaturation Nant des Charmilles



## AXE 6 SÉCURISATION DES PERSONNES ET BIENS CONTRE LES DOMMAGES DUS À L'EAU

La sécurisation des personnes et des biens passe par plusieurs étapes distinctes au sein des secteurs hydrologie et hydrométrie. Il convient d'abord de récolter toutes les données nécessaires pour établir des cartes d'inondations. Ces cartes des dangers vont entraîner les actions de protection nécessaires et l'établissement des concepts de sécurité pour la surveillance et l'accompagnement des événements exceptionnels.



Crue de l'Arve 15 novembre / 1030 m<sup>3</sup>/s – temps retour estimé à 200 ans!

En novembre et décembre, la cellule de surveillance des crues (CeLSuCR) de l'office, constituée principalement des hydrologues de l'office, a été en première ligne pour prévenir, surveiller et accompagner les crues exceptionnelles de l'Arve (temps de retour 200 ans pour la crue du 15 novembre 2023). Grâce au travail de tous les acteurs concernés lors de cet événement (SIS, Ville de Genève, Police, OCEau) et aux travaux réalisés ces dernières années par l'office et les propriétaires de réseaux, le canton de Genève n'a déploré aucun dommage important, humain ou matériel lors du passage de ces crues! L'influence du changement climatique en cours est également étudié lors de l'analyse de tels événements. Ces changements sont de plus en plus anticipés par nos équipes dans une stratégie de gestion intégrée des risques.



Fermeture d'un passage sous voie

La protection contre les inondations passe également par l'accompagnement des communes sur la base des cartes d'inondations et des études de ruissellement. Ainsi en 2023, les projets de protection contre les crues du Ru-Malet et du Moulanaï ont été lancés. Ils devraient se concrétiser en 2024.

Les travaux de protection contre les crues privilégient les solutions intégrées et fondées sur la nature, telles que l'élargissement du lit des rivières et l'aménagement de zones d'expansion de crue. Des techniques de génie civil peuvent être également choisies en fonction des contraintes du site. En 2023, le radier sous le pont de Russin a dû être repris sur toute la largeur du lit pour un montant de 700000 francs. Cette reprise a été réalisée en s'assurant d'une bonne connexion entre le ruisseau piscicole des Eaux-Chaudes et l'Allondon tout en renaturant 100 ml de berge. Pour retrouver, dans le vallon de l'Aire, un écoulement plus important et proche de son fonctionnement naturel et garantir une bonne protection contre les crues, le seuil du déversoir de la galerie de l'Aire a été rehaussé. Dans le cadre de la protection de la ville de Genève, en coordination avec la construction d'un immeuble le long du quai du Rhône, une digue étanche a été construite par l'OCEau protégeant le nouveau bâtiment.

Le futur programme de renaturation liste les travaux de protection contre les crues à entreprendre ces 5 prochaines années. La mise en œuvre de ces actions protégera plus de 120 bâtiments sur le canton de Genève d'ici à 2028.



## AXE 7 VALORISATION DE L'EAU DANS L'ESPACE URBAIN

Face à l'augmentation des températures et des pluies extrêmes, la ville de demain, qui se construit et se transforme dès aujourd'hui, se devra d'être plus fraîche et moins inondable de l'intérieur. L'eau ne sera plus simplement évacuée ou gérée, mais également valorisée et réintégrée dans un cycle aussi naturel que possible. L'eau, la trame bleue, n'étant qu'un élément parmi d'autres, ne s'envisagera qu'avec les trames vertes (végétation), brunes (sol) et grises (bâti). Au travers de la démarche « Eau en Ville », initiée début 2020, et de la plateforme départementale dite du « triptyque Eau-Sol-Arbre », initiée début 2023, le changement de paradigme continue à produire ses effets et les premières réalisations ont vu le jour.

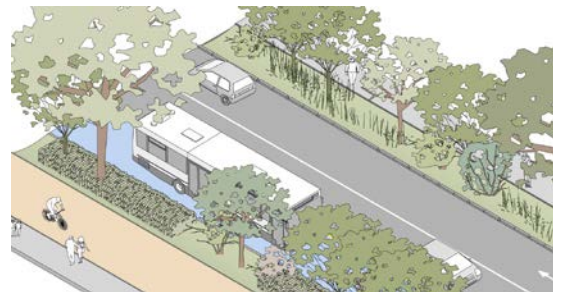


Réaménagement de la rue des Rois par la Ville de Genève

Le [partage d'expériences « Eau en Ville »](#) a réuni plus de 1000 personnes différentes, d'ici et d'ailleurs, de tous horizons professionnels et institutionnels. Le point d'orgue a été la grande journée « Eau en Ville » organisée au Pavillon Sicli en septembre, en partenariat avec la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève, à laquelle plus de 250 personnes ont participé. Trois webinaires et quatre visites de terrain ont été organisés, tous à guichets fermés, dont le contenu a été relayé régulièrement par le biais du [blog « gestion des eaux urbaines »](#) et ses 750 abonnés.

Une quarantaine de projets, dont certains pilotes, ont fait l'objet d'un accompagnement, de toutes tailles, concernant tous types d'objets, par exemple, le réaménagement de l'avenue du Mail et de la rue de Carouge.

La plupart de ces projets sont suivis non pas uniquement par l'OCEau, mais également, et de manière coordonnée, par les deux autres offices du « triptyque Eau-Sol-Arbre », soit l'office cantonal de l'environnement et l'office cantonal de l'agriculture et de la nature. Une plateforme départementale a été mise en place, pilotée par l'OCEau.



Valorisation des eaux de chaussée

Les liens avec le milieu académique se sont intensifiés, avec plusieurs interventions lors de séminaires interdisciplinaires, en classe et dans le cadre de deux travaux de Master, l'un avec l'HEPIA, l'autre avec l'EPFL, ce dernier ayant été réalisé dans le cadre d'un stage au sein de l'office.

En matière de sensibilisation grand public et de partenaires, la démarche « Eau en Ville » a été présentée lors de l'Expo'23 à Sicli, a fait l'objet d'une [émission de Genève Grandeur Nature](#), d'un plateau de GO Solution durable sur Léman Bleu et deux émissions de radio. Elle a été présentée aux assemblées générales de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux et de la Fédération suisse des urbanistes.

L'intégration des comités de direction des grands projets d'infrastructures permet de voir les premiers changements de paradigme dans le développement des études menées par les mandataires. Parmi les divers projets en cours d'étude, les ingénieurs de l'OCEau impulsent, par leur présence, la démarche « Eau en Ville » dans les phases opérationnelles.



## AXE 8 GESTION DES RESSOURCES AQUATIQUES

**Garantir le bon fonctionnement des ressources (espèces, matériaux et milieux y compris aquifères) pour assurer leur pérennité (qualité et quantité) est un enjeu transversal pour l'office mais également avec ses partenaires et notamment en coordination étroite avec le secteur sous-sol de la direction du GESDEC de l'OCEV, avec qui l'office a collaboré étroitement en 2023.**



Sécheresse sur nos cours d'eau

Cette collaboration a permis la signature le 16 octobre 2023 d'un avenant à la convention du 18 décembre 2007 relative à la protection, à l'utilisation, à la réalimentation et au suivi de la nappe souterraine franco-suisse du genevois, qui fixe le seuil des prélèvements français dans la nappe ainsi que le montant forfaitaire de la participation française aux frais de réalimentation artificielle de la nappe. Cet accord historique a permis à la fois aux voisins français de bénéficier d'un droit d'eau à tarif fixe au-delà de leurs prélèvements historiques, mais également au Canton et SIG de percevoir une redevance couvrant les frais d'amortissement de l'usine de Vessy. Cet avenant permet ainsi d'envisager une diminution des prélèvements dans les sources des cours d'eau ou nappe superficielle en relation avec ces cours d'eau.

Cette année a également été marquée par l'ouverture de la pisciculture de la Maison de la pêche en novembre 2023 avec 30000 alevins de truites lacustres fournis par notre éclosérie cantonale. Cette pisciculture, exploitée par l'office, doit permettre d'assurer le rempoissonnement de nos cours d'eau et veiller à préserver les espèces de poissons locales.

2023 a été pour la seconde année consécutive une année de record de sécheresse sur nos cours d'eau. Pour toujours mieux identifier les menaces et prévenir tout risque environnemental ou sanitaire, un comité étudie l'impact de ces sécheresses sur le patrimoine aquatique. Il fixe les indicateurs et priorités d'actions qui permettront de préserver les aspects quantitatifs et qualitatifs de la ressource.

Ce « comité sécheresse » s'est réuni à une fréquence mensuelle ou bimensuelle de mai à octobre. Chaque spécialiste y partage son analyse de la situation pour la prise en compte de l'ensemble des enjeux liés à la sécheresse et aux cours d'eau : quantité, qualité et usages de l'eau, faune et flore aquatique, agriculture, etc. Cette démarche transversale facilite et accélère ainsi la prise de décision et l'exécution de mesures (arrêtés, sauvetage piscicole, soutien en eau du réseau, communication, coopération avec les parties prenantes) et permet également de se doter d'une vision transversale, analytique et documentée pour les années à venir.

Les mesures principales prises en 2023 par le comité sécheresse de l'office sont :

- mise à ban de l'Allondon de mi-juillet à mi-septembre 2023 ;
- apport d'eau issue du réseau SIG dans la Drize (54 000 m<sup>3</sup> du 5 juillet au 1<sup>er</sup> novembre 2023) et un suivi du cours d'eau.

Cette année marque également le début du débit plancher hivernal du Rhône régulé au Seujet de 50 à 80 m<sup>3</sup>/sec. Depuis début octobre 2023, à la suite d'une autorisation accordée par l'office fédéral de l'environnement (OFEV), des mesures ont été prises par SIG et l'Etat de Genève pour réduire les variations de débit du Rhône provoquées par les barrages de Verbois et du Seujet et atténuer ainsi les atteintes à l'environnement.



## AXE 9 APPROVISIONNEMENT & ASSAINISSEMENT DE L'EAU DOMESTIQUE PAR TEMPS NORMAL ET EN CRISE

### Entretien du système public d'assainissement des eaux du réseau secondaire

Les 45 communes exploitent leur réseau d'assainissement des eaux. Ces prestations sont déléguées à SIG, hormis pour la Ville de Genève qui gère en interne, avec un rapport annuel des inspections transmis à l'OCEau pour validation.

### Préservation de la valeur patrimoniale

Le réseau d'assainissement des eaux, mis en place depuis les années 1960 avec la construction de la station d'épuration (STEP) d'Aire, est quasiment achevé. Certaines canalisations ont maintenant plus de 60 ans et approchent de la fin de leur durée de vie. Il est crucial que l'OCEau accompagne les communes pour investir dans la maintenance et le renouvellement de cet héritage, afin de protéger la santé publique et l'environnement. 2023 est également l'année du démarrage de l'extension de la STEP d'Aire 2+ qui va devenir l'une des plus grosses STEP de Suisse.

### Collectif privé

En 2023, 2 réseaux collectifs privés ont été mis en séparatif et 28 projets sont en cours d'étude ou de réalisation, dont notamment l'ouverture du chantier du chemin Diodati et la finalisation des études pour le chemin du Foron et le quartier du Coq-d'Inde.



Chantier public chemin de la Montagne

### Mise en séparatif des communes

Les opérations publiques de mise en séparatif des eaux polluées et non polluées se sont poursuivies en 2023. Plusieurs chantiers notables ont été achevés, notamment la route de Peney, le quartier du Mervelet et le chemin des Fourches. De nouveaux travaux ont débuté, tels que ceux sur le chemin de la Montagne (pour supprimer le bassin d'orage de la Seymaz) et dans le secteur de l'Allondon (pour améliorer le traitement des effluents des exploitations viticoles).

### Réseau primaire

La STEP de La Louvière, en service depuis 1970, est obsolète et nécessite un remplacement. Elle traite les eaux usées d'un bassin versant de 40 équivalents habitants (EH) et déverse les eaux traitées dans le ruisseau du Campex. Après étude, il a été décidé de la remplacer par un raccordement gravitaire vers le réseau d'assainissement des eaux usées français. Cette solution permettra de protéger le ruisseau et d'épurer les eaux par la STEP d'Ocybèle – Anne-masse Agglo (F).

### FIA : décomptes et évolution

Durant l'année 2023, 128 opérations ont fait l'objet d'un financement, dont 32 décomptes ont été validés par l'OCEau. On note une augmentation des dossiers traités, liée à la mise à jour des PGEE des communes. Le FIA a financé les investissements communaux à hauteur de 28 millions de francs en 2023.

### Assainissement circulaire

Plusieurs projets d'immeubles de logements munis d'une installation d'épuration décentralisée ont été réalisés ou sont en projet. L'objectif est d'économiser la ressource en eau, de valoriser localement comme engrais les nutriments contenus dans les eaux usées et de réutiliser les eaux traitées pour l'irrigation. Un comité de pilotage (OCEau, OCAN, OCEV et DGS) fixe le cadre des projets pilotes et coordonne les études scientifiques.

### Eau potable

L'OCEau accompagne désormais SIG dans l'établissement du plan directeur qui doit définir d'ici 2040 les mesures à prendre sur l'infrastructure du réseau permettant la délivrance de l'eau en quantité et qualité satisfaisante. 2023 a permis de valider les phases 1 et 2 du rapport comprenant le contexte général actuel et futur et le diagnostic du système actuel. La phase 3, établie sur 2023 et 2024, va analyser les divers scénarios de développement du réseau à l'échelle cantonale mais également transfrontalière.



## **AXE 10 RÉGULATION & EXPLOITATION (ÉNERGIE, CHALEUR, FRAÎCHEUR, IRRIGATION, INDUSTRIES)**

**Même si l'eau nous paraît omniprésente à Genève, les changements climatiques en œuvre la rendent de plus en plus précieuse alors que les usages et les besoins vont aller croissant. Il est donc nécessaire d'établir des conditions-cadres afin de veiller à ce que les usages puissent être assurés sans conflit tout en garantissant un fonctionnement naturel et durable des écosystèmes.**



Barrage du Seujet

### **Energie et eau**

Les barrages hydroélectriques permettent de fournir de grandes quantités d'électricité renouvelable. Toutefois, de par leur implantation et leur fonctionnement ils perturbent fortement les cours d'eau en agissant comme des barrières à la migration piscicole et aux sédiments. La modulation de leur débit entraîne également des atteintes importantes aux milieux.

L'ensemble des barrages genevois a été évalué par le Canton en 2014 et une planification stratégique pour leur assainissement a été établie. En 2023 une nouvelle passe à poissons a été inaugurée au barrage du Seujet tout comme ont pu être mises en œuvre les premières mesures d'atténuation des éclusées, mesures qui doivent être confirmées en 2024.

Des décisions de non-renouvellement à leur échéance des concessions des barrages sur la Versoix ont été prises par le Conseil d'Etat et confirmées par la justice.

A contrario, un processus de renouvellement de la concession du barrage de Vessy au-delà de 2026 sur la base d'un projet d'une nouvelle installation augmentant significativement la production de ce site a été initié.

### **Agriculture et eau**

L'agriculture ne peut fonctionner sans eau. Les étés de plus en plus chauds et secs augmentent les besoins tout en réduisant les ressources. Conscients de cette tension et désireux de développer des projets et concepts pour permettre à l'agriculture de s'adapter à ce changement, l'OCEau, l'OCAN et l'OCEV avec la participation de représentants du monde agricole ont mis en place une plateforme début 2023.

Près d'une trentaine de projets ont été recensés. Les régions de Genève-sud et Meyrin-Satigny ont fait l'objet d'études approfondies permettant d'identifier des solutions locales intéressantes pour développer des réseaux à court terme.

### **Démarches multi-usages**

La nécessité d'utiliser l'eau de manière parcimonieuse pousse à développer des systèmes multi-usages permettant de valoriser au maximum cette ressource au bénéfice de tous les utilisateurs. L'OCEau travaille à modifier la loi cantonale sur les eaux pour mieux promouvoir et encadrer ces systèmes. En parallèle, des opportunités ont fait l'objet d'études approfondies en 2023. On peut citer tout d'abord la récupération des eaux de GENILAC aux Vernets qui offre la possibilité de créer un réseau d'eau brute dans le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) en pleine mutation. Cette eau pourrait être utilisée aussi bien pour de l'arrosage (par exemple au stade de la Praille mais aussi pour les futures arborisations du quartier), pour du lavage de chaussée, pour des objets récréatifs comme des rivières d'agrément ou des jeux d'eau ou encore pour un réseau d'eau grise pour les nouveaux immeubles du quartier. Des usages à l'extérieur du PAV sont également étudiés.

Un projet de partage entre le système de chauffage à distance du quartier des Vergers et des usages agricoles est également au stade d'une étude avancée tout comme un forage sur la presqu'île de Loëx permettant d'utiliser le même ouvrage pour de la géothermie et de l'eau potable ou à usage agricole.



## AXE 11 UTILISATION DES EAUX PUBLIQUES

**Le service du domaine public lacustre et de la capitainerie (SDPLC) a pour mission d'organiser l'accès à la population aux eaux publiques pour bénéficier des différents usages communs en visant la cohérence entre eux et en aménageant les infrastructures y relatives, dans le respect des fonctions naturelles, patrimoniales, de l'état sanitaire des eaux et de la propriété individuelle.**

**Le service a deux missions distinctes, soit la gestion du domaine public lacustre cantonal (DPL) et la gestion de 23 ports et de 5000 places d'amarrage publiques et privées.**



Nouvelle estacade au Port-Wilson

### Gestion du domaine public

Le nom du service a changé afin que soit clairement énoncé la gestion du DPL cantonal en plus de la Capitainerie. Une gestionnaire du DPL a été engagée pour cette mission.

Cette fonction consiste, notamment, à préavisier les autorisations de construire liées au lac, au Rhône et à l'Arve, sur plus de 400 parcelles. De plus, 73 autorisations d'occupation du DPL ont été délivrées pour des manifestations de courte durée tant artistiques, culturelles que sportives, auxquelles ont participé les gardes-ports à 5 reprises, sur ordre d'engagement de la Brigade de la navigation.

En partenariat sur un projet de la Ville de Genève, une zone de baignade a été ouverte au quai Wilson. Une organisation minutieuse a été mise en place afin d'assurer la co-activité entre le ski nautique et les nageurs-euses.

En avril, une rampe a été inaugurée à la plage de Port-Choiseul permettant l'accès du lac aux personnes à mobilité réduite, en collaboration avec la ville de Versoix. La plage a également été réaménagée afin d'améliorer l'accès au lac et le confort des usagers-ères (coût 450 000 francs).

### Le système d'information sur l'eau a permis :

- le lancement de l'inventaire des corps-morts. Il est important de pouvoir tous les référencer dans la mesure où certains sont publics, d'autres privés, et que tous ne sont pas géo référencés sur le lac à Genève malgré un inventaire partiel mené il y a près de 10 ans ;
- la base de données des ouvrages privés sur le lac (pontons, enrochements, rails d'accès à l'eau, etc.) est en cours sur les 11 communes lacustres. Les premiers courriers ont été transmis aux propriétaires pour pouvoir compléter leur dossier d'ouvrage privé, et le cas échéant, les mettre en conformité. Ce travail doit se finaliser sur le géoréférencement en 2024, le travail de mise en conformité administrative suivra ces prochaines années.

### Gestion des places d'amarrage

Les 2800 places à quai ont été paramétrées, selon la largeur des bateaux en place afin de figer la situation pour l'avenir et faciliter ainsi les futures attributions. On comptait 955 personnes en liste d'attente fin 2023. La directive du 18 octobre 2021, relative au non-transfert des places d'amarrage, continue à déployer ses effets et démontre son utilité auprès des nouveaux navigateurs-trices. Plus d'informations détaillées sont disponibles sur le [blog capitainerie](#).

### Travaux

Le bon entretien des ports est fondamental pour assurer la sécurité et la pérennité de nos infrastructures.

Après un dragage et une rénovation totale des estacades de Port-Choiseul, des nouveaux travaux ont débuté en automne au Port Wilson. 225 bateaux ont dû être déplacés pour permettre le bon déroulement des travaux. Une réorganisation complète des estacades est en cours. Les travaux s'achèveront au printemps 2024.



## AXE 12 COOPÉRATION & SOLIDARITÉ TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE

**Un vaste réseau hydrographique structure le territoire transfrontalier. Le Léman, le Rhône, l'Arve, de nombreuses rivières et plusieurs nappes phréatiques partagent leurs eaux entre la France et la Suisse. La coopération transfrontalière est indispensable pour la protection de l'environnement et la gestion de ces ressources aquatiques.**

Le changement climatique et l'évolution des besoins du territoire, qui mettent les ressources aquatiques de plus en plus sous tension, appellent à renforcer cette coopération. L'eau est donc devenue un enjeu majeur dans les travaux du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) et au sein du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) au même titre que la mobilité et la santé. On citera notamment les événements suivants majeurs sur 2023 :

- signature de la charte politique du Grand Genève en transition dont un des dix objectifs stratégiques demande de [«préserver l'intégrité du réseau hydrographique et des ressources en eau»](#),
- Deux séances : Communauté transfrontalière de l'eau technique sur le retour d'expérience de la sécheresse exceptionnelle de 2023 et partage d'expériences en période de crise ;
- validation par le GLCT Grand Genève d'un atelier politique transfrontalier en 2024 permettant de préfigurer une gouvernance opérationnelle de l'eau ;
- l'eau a aussi été le thème des Assises transfrontalières des élus du Grand Genève et d'une table ronde lors d'un séminaire politique consacré aux conditions-cadres du développement du Grand Genève.

### Négociations franco-suisse sur le Rhône et le Léman

Par sa situation géographique, Genève est au cœur du système Rhône-Léman dont il a la responsabilité de réguler le niveau. Depuis des années, la France s'inquiète de l'évolution à long terme des débits du Rhône et de sa capacité à satisfaire tous ses usages. Elle a approché la Suisse afin de négocier des accords en vue d'améliorer la coopération dans la gestion de ce bassin versant. Les cantons disposant constitutionnellement de la ressource en eau sont directement impliqués dans ces négociations. Un projet d'accord-cadre a été rédigé en 2022.

De nombreux échanges ont eu lieu en 2023 dans le but de compléter ce dispositif par un accord de coopération accrue en cas de situation de crise sur le Léman (hautes ou basses eaux). Ce texte est à bout touchant et nous espérons le signer afin de mettre en œuvre ces deux accords en 2024.

### Coopération internationale

Un programme «Coopération internationale» répond à la fois à une progression logique de cette thématique, faisant l'objet de lignes directrices depuis 2015, et à une urgence d'actions et de réflexions communes à l'échelle planétaire pour faire face aux défis écologiques, sanitaires actuels et futurs. L'accent a été mis sur le partage d'expertises en matière de gestion transfrontalière de l'eau en valorisant la brochure et la story map «outils de gestion transfrontalière de l'eau dans le Grand Genève» réalisées en partenariat avec Geneva Water Hub (GWH).



Signature du contrat environnemental Pays de Gex Agglo

Lors de la commission du Mekong à Vientiane au Laos et à la semaine mondiale de l'eau à Stockholm en collaboration avec GWH, des appels ont été lancés pour la création d'une plateforme numérique de partage d'outils de gestion transfrontalière de l'eau à l'échelle internationale. Dans ce but, une première collaboration a été instaurée avec le pôle eau Dakar et avec l'Institute for Water Futures de l'université nationale de l'Australie.

Le projet de coopération décentralisée réalisé à Madagascar avec les partenaires français de la commission transfrontalière de l'eau (CTEau) et le service cantonal de solidarité internationale (SSI) a été inauguré. En attendant que les démarches pour la mise en place d'un nouveau projet aboutissent avec la CTEau, l'OCEau collabore avec Annemasse Agglo dans la réalisation de la 2<sup>ème</sup> phase d'un projet de coopération visant à sécuriser l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des eaux usées de l'hôpital de la ville d'Akolinga au Cameroun.



## SERVICES SUPPORT

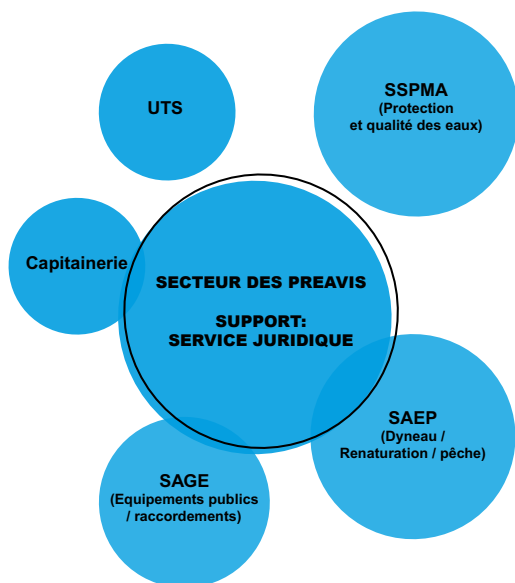
### COORDINATION DES PRÉAVIS

Le secteur des préavis dispose de cinq collaborateurs dont une aide administrative mutualisée avec le secteur du Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA). Il assure la coordination des préavis avec l'ensemble des services de l'office qui doivent également sous préavis certaines thématiques spécifiques. Cette activité est éminemment transversale et prioritaire dans l'office pour notamment les raisons ci-après :

#### Principales missions

- Retranscrire et concrétiser la politique publique de l'eau fixée par l'office, avec transversalité ;
- Accompagner les citoyens-nes ou les professionnels-les dans l'élaboration de projet de construction ;
- Délivrer des avis sur les projets de constructions ;
- Délivrer des autorisations pour le prélèvement d'eau (pompages) ;
- Délivrer des autorisations pour des travaux dans/ ou en lien avec les cours d'eau ;
- Garantir le transfert des taxes de raccordement vers le FIA ;
- Expertise liée à la thématique « eau » dans le cadre de recours juridique sur une autorisation de construire.

#### Transversalité pour le rendu des préavis



Dans le cadre de l'instruction des dossiers d'autorisations de construire, notre office s'est nettement amélioré, et respecte les critères de délais fixés pour le rendu de nos préavis.

A titre d'exemple, les dossiers complexes sont rendus à 91% dans le délai, et les dossiers traditionnels à 97%.

#### Nouveautés

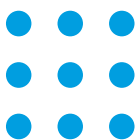
Des nouveautés ont été déployées, notamment la prise de rendez-vous sous format électronique avec le logiciel e-sirius: [www.ge.ch/c/rdv-canalisation](http://www.ge.ch/c/rdv-canalisation). Dans les préavis, la thématique du ruissellement des eaux de surface est intégrée sous forme d'information, ou traitement du dossier si les enjeux locaux l'imposent. Un collaborateur de l'unité se spécialise dans la thématique assainissement individuel (préavis uniquement). En collaboration avec l'OCSIN et l'équipe de développement AC-DEMAT, le secteur va créer des indicateurs automatisés en temps réel sur le traitement des dossiers d'autorisation de construire.

#### SIEAU

L'unité du SIEau s'occupe de la gestion des données et géo-données de l'office et apporte une expertise et un soutien aux différents métiers de l'OCEau dans les domaines liés à la gestion de l'information. Celui-ci assure le lien entre l'OCEau, la DOSI du département et l'OCSIN pour tous les aspects IT, les demandes de développement applicatif et le suivi de leur développement. Le SIEau participe à la transversalité des données à l'intérieur de l'office ainsi qu'entre les offices du département.

#### Activités principales

- Mise à jour, intégration et gestions des géo-données de l'office et de leurs publications sur Système d'Information du Territoire à Genève (SITG) ;
- Intégration de 111 mises à jour du cadastre du réseau d'assainissement des eaux (CRAE) par des MPQ et révision du flux de travail ;
- Inventaire et contrôle d'un millier d'objets situés sur le DPL pour les 11 communes riveraines du lac ;
- Réalisation de 7 Survey123 et 4 FieldMap pour de la saisie sur le terrain ;
- Réalisation de 8 nouveaux Dashboard sur la biodiversité, les assecs, le réseau d'assainissement et l'état de raccordement des biens-fonds ;
- Enquête de terrain pour le sondage sur les usages des plaisanciers et navigateurs du Léman ;
- Migration des 6 Add-In OCEAU pour ArcGIS Pro ;
- Suivi du développement des applications Pêche et Gestion des ports ;
- Participation au transfert des interventions en cas de pollution au SIS ;
- Traitement de 130 demandes de support IT ;
- Accompagnement du projet OCSIN ODYSEE du renouvellement des postes.



## CONSEIL JURIDIQUE

Le CJ apporte son soutien de manière transversale à tous les services de l'office et à la direction générale. En 2023, la dotation du service a évolué, passant de 1 à 3, puis 2 juristes à temps partiel.

### Conseil

Le CJ répond aux demandes d'appui juridique lors de l'élaboration de planifications, de projets, de mesures de mise en œuvre ou de décisions administratives pour lesquels l'office est compétent. Il accompagne les services demandeurs de manière ponctuelle ou régulière.



Renaturation de la Seymaz

## Légistique

Le CJ porte les projets de modifications légales ou réglementaires, surtout en lien avec les législations cantonales sur les eaux (LEaux-GE), la navigation (LNav) et l'occupation des eaux publiques (LOEP).

En 2023, des projets de refontes importantes de la LEaux-GE et de la LNav ont été initiés et des modifications ponctuelles de divers règlements. La LEaux a débuté sa rédaction en 2023 et se poursuivra sur 2024 de sorte à être adoptée par le Conseil d'Etat idéalement à la rentrée 2024. La LNav, après 6 années de travaux, a été finalisée de manière intense de juin à octobre 2023 en vue de sa validation par la direction du DT et des autres départements de l'Etat de Genève. Après validation des départements, elle a été adoptée en février 2024 au Conseil d'Etat. Elle intègre des évolutions importantes sur la tarification des places, le statut des professionnels et propose des conventions avec les communes pour améliorer la gestion de proximité.

### Gestion du contentieux

Le CJ gère le contentieux lié aux domaines d'activité de l'office. Il représente le département et assure, en règle générale seul, le traitement des procédures judiciaires auprès des autorités cantonales et fédérales.

Le CJ a traité 32 procédures judiciaires se rapportant aux activités des différents services de l'office.

## FONDS INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (FIA)

Une réflexion a été menée sur un élargissement du champ de financement du FIA pour accompagner au mieux les communes dans l'adaptation de leurs systèmes d'assainissement urbains. L'objectif recherché était de diminuer l'impact des rejets urbains dans les milieux, et de valoriser la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique. Une simplification des processus administratifs a été recherchée.

Des propositions ont été débattues au sein du conseil du FIA. Un groupe de travail réunissant plusieurs communes du canton a également étudié différentes propositions. Trois principes ont été retenus: l'intégration au réseau secondaire des ouvrages publics sous/sur domaine public en zone urbanisée; l'incorporation au réseau secondaire des raccords privés sous domaine public et; l'incorporation au réseau secondaire des installations collectives privées.

Une modification de la LEaux-GE a été menée pour légaliser ces principes. Les articles modifiés seront intégrés dans le projet de modification global de la loi actuellement en cours.

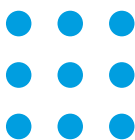
Le principe du transfert des prestations effectuées par l'OCEau pour le compte du FIA, vers l'Association des Communes Genevoises a été acté. Il s'agit de la gestion opérationnelle du fonds et de la taxation et du recouvrement des taxes. Ce transfert se déroulera progressivement entre l'été 2024 et le printemps 2025.

## RÉVISION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE L'EAU POTABLE

En collaboration avec SIG, des études ont été lancées pour réviser la grille tarifaire actuelle afin de la rendre plus incitative aux économies d'eau.

Les principales modifications consistent à supprimer le forfait actuel pour les 100 premiers m<sup>3</sup>/an de consommation afin de favoriser les petits consommateurs vertueux et d'introduire une part fixe appelée «abonnement» dès le premier m<sup>3</sup> consommé.

Ce nouveau principe de tarification sera également proposé pour les taxes d'assainissement et mis en vigueur après l'entrée en force de la refonte globale de la loi sur les eaux.



## SERVICES SUPPORT

### SERVICES GÉNÉRAUX

Les services généraux exercent l'activité de support de l'office et sont les répondants-tes pour l'office des différentes directions, des services supports et de la direction du département pour ce qui concerne les finances, les ressources humaines, la logistique et le contrôle interne.

### FINANCES

- Budget de fonctionnement: 12 MF
- Budget d'investissement: 17 MF
- Budget des subventions: 3.5 MF
- Recettes: 32 MF
- Charges de personnel: 14 MF

### Dates clés

Février Fin du bouclement comptable

Mars 1<sup>er</sup> reporting pour la justification des écarts  
Plan Décennal des Investissements (PDI)

Avril Plan financier quadriennal (PFQ)

Mai Projet de budget

Juin 2<sup>ème</sup> reporting pour la justification des écarts

Sept. 3<sup>ème</sup> reporting pour la justification des écarts

Déc. 4<sup>ème</sup> reporting pour la justification des écarts  
Début du bouclement comptable

En 2023, 8930 pièces comptables ont été traitées ainsi que 925 factures en régulation au niveau des services généraux. 600 demandes d'achats (DA) ont été saisies et validées.

### CONTRÔLE INTERNE

- Suivi des risques inhérents,
- Suivi des recommandations et demandes de clôture auprès du SAI
- Suivi des recommandations et demandes de clôture auprès de la Cour des comptes

Lors des audits internes menés ces 6 dernières années, 12 risques ont été identifiés au sein de l'OCEau et 25 recommandations ont été émises par le service de l'audit interne (SAI).

La Cour des comptes, organisme externe à l'Etat, vise à améliorer son action. Celle-ci a émis une recommandation sur l'office concernant la gestion de l'eau potable à l'échelle du canton et du Grand Genève. L'office est en charge de 8 des 11 recommandations proposées.

En plus de ces 4 volets, les services généraux assurent le lien avec la Chancellerie et la direction du département pour tous les courriers et objets liés au Conseil d'Etat (courriers, modifications de règlement, loi, arrêtés, ...).

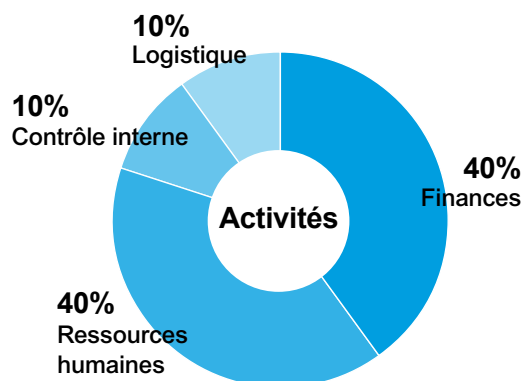
### RESSOURCES HUMAINES

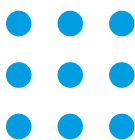
- Gestion des absences
- Suivi du contrôle horaire
- Demande de veilles et de formations
- Suivi des notes de frais (237)
- Suivi des entretiens périodiques du personnel (EEDP/M)
- Mise à jour de l'organigramme

En 2023, le personnel de l'office comptait 91.05 équivalent temps plein (ETP) et 33 mouvements d'ETP ont eu lieu (comprenant les départs en retraite, les mobilités, les nouveaux postes, les modifications de taux d'activité). 37% de femmes sont présentes dans l'office au 31.12.2023. Depuis 2020, sur l'ensemble des recrutements, 60% étaient des femmes, y compris sur plusieurs postes de cadres.

### LOGISTIQUE

- Gestion des déménagements
- Commande et inventaire du mobilier
- Gestion du parc Mobility
- Gestion des abonnements et des cotisations
- Renouvellement des commissions officielles
- Traitement de 20 courriers à la signature du Conseil d'Etat





## BILAN ET PERSPECTIVES

L'office cantonal de l'eau joue un rôle crucial dans la gestion, ainsi que dans la préservation des ressources en eau et du vivant aquatique du canton. Son rapport d'activité pour cette année fournit un aperçu synthétisé des réalisations, des défis rencontrés et des perspectives pour l'avenir. Travailler pour la politique publique de l'eau au sein de l'Etat de Genève est une chance, mais également un défi.

**Une chance** car, fort de 96 collaboratrices et collaborateurs mobilisés-ées, réunis-es au sein d'une nouvelle organisation efficiente et dynamique de l'office et du département du territoire, l'OCEau est un atout indéniable pour l'Etat de Genève.

**Un défi** car l'office ne cesse d'être sollicité pour anticiper le dérèglement climatique qui s'accélère, en devant répondre également à de nouveaux usages et enjeux sur la gestion de l'eau. 2023 fût marquée par une seconde sécheresse successive historique, des crues record, la découverte toujours de nouvelles pollutions comme les PFAS, démontrant une inquiétante illustration des challenges qui nous attendent.

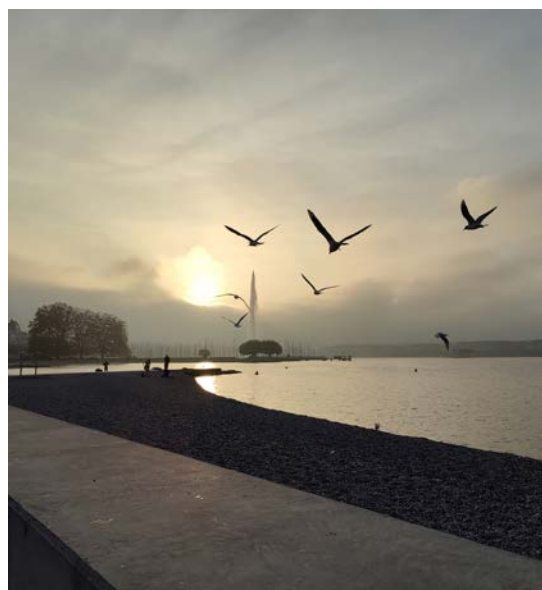
Malgré les nombreuses réalisations, une activité courante intense et importante au sein de l'office, qu'il conviendra de continuer à assurer avec la rigueur actuelle, des défis persistants nécessitent une action continue de la part de l'office. Voici quelques perspectives pour l'avenir :

### **Adaptation aux changements climatiques**

Avec les effets croissants du changement climatique, l'OCEau devra intensifier ses efforts pour s'adapter aux variations des précipitations, des températures et aux dérèglements des schémas hydrologiques. L'office devra également continuer à proposer des accès à l'eau et au lac dans tous ces usages et continuer à implémenter une autre gestion de l'eau en ville.

### **Renforcement de la réglementation**

L'année 2024 sera marquée par la poursuite de nos travaux législatifs dans le cadre de la mise à jour de nos deux principales lois cadres, la LEau et la LNav. Les adoptions seront soumises au Grand Conseil suite à un important travail de consultation préalable.



Plage des Eaux-Vives

### **Consolidation de notre monitoring qualitatif**

2024 sera une année de déploiement de nouvelles méthodes analytiques des eaux sur la chimie, la biologie et l'écotoxicologie. Ce monitoring est essentiel pour suivre la qualité de nos eaux et identifier nos actions prioritaires.

### **Partenariats transfrontaliers**

La coopération avec la France voisine et le district de Nyon devra être renforcée pour aborder les priorités transfrontalières et créer un comité de l'eau plus opérationnel que la communauté de l'eau transfrontalière actuelle.

### **Développement de nouveaux partenariats**

au sein du DT et de l'Etat en développant notamment des liens avec le département santé et mobilité pour la gestion de crise et le renforcement du lien Eau et Santé. En termes d'organisation, l'office devra continuer sa structuration tout en déployant le plan d'action de la stratégie eau autour des 12 axes que vous avez pu parcourir tout au long de ces pages.

En conclusion, ce rapport d'activité de l'OCEau témoigne de son engagement continu envers la gestion durable de l'eau, de son rôle crucial dans la protection de cette ressource vitale pour les générations futures et l'aménagement de notre territoire.

Avec une approche proactive et des partenariats stratégiques, l'OCEau, riche de collaboratrices et collaborateurs particulièrement engagés, est bien positionné pour relever les défis futurs et poursuivre sa mission avec efficacité et détermination.

**Guillaume Marsac**  
Directeur général adjoint

Consultez notre site  
[eau.ge.ch](http://eau.ge.ch)



BLOG

[Gestion des eaux urbaines](#)

[Eau-Hydrologique](#)

[Capitainerie-Info](#)

Suivez-nous

GE-environnement

